

## L'école, investissement indispensable et durable. Assurément.

### A Genappe, où en sommes-nous ?

Derrière chaque élève, il y a un enfant en devenir...mais trop souvent aussi un enfant en souffrance, en difficulté voire en échec. Septembre 2013, comme chaque année, c'est la rentrée des classes. Au niveau des écoles communales de notre entité, cela représente **la rentrée de quelque 750 enfants** pour les sections primaires et maternelles, au sein de 6 établissements scolaires. A ces enfants s'ajoutent tous ceux des écoles du réseau libre. Bref ce sont plus de 1000 enfants qui démarrent leur année scolaire sur la commune. 1000 élèves. Combien en difficultés ?

#### 1. Le point de vue d'Ecolo

L'enseignement est un des chevaux de bataille d'Ecolo. Et à différents niveaux : bien être à l'école, réussite scolaire, intégration de l'école dans le paysage associatif et dans l'environnement géographique, développement de la solidarité et de la citoyenneté, coopération scolaire (parrainage entre enfants, tutorat scolaire), cantines saines et bio, accessibilité.

L'école représente une forme de développement durable. C'est d'un véritable investissement dont il s'agit. Alors que le collège communal en place décode sans doute trop souvent les choses sous l'angle des dépenses, Ecolo Genappe parle davantage ici d'un investissement fort et indispensable. Dans ce sens, en tout début de législature, nous avons demandé la mise en place d'une commission enseignement. Elle nous a été refusée. L'idée était d'avoir une réflexion de fond sur notre enseignement communal. Parce qu'on ne peut se contenter de souligner que les inscriptions vont bon train au sein des écoles et qu'en juin tous les enfants sortant de 6<sup>ème</sup> primaire réussissent leur CEB. Les inscriptions d'une part et les réussites d'autre part ne sont pas des critères suffisants de satisfaction. Il faut analyser la situation plus finement.

#### 2. Les missions de l'école, les erreurs, les échecs...et les pistes

Chacun a pu entendre les nombreuses critiques à l'égard du CEB (Certificat d'Etude de Base)...et chacun peut s'interroger sur ce que cachent les chiffres (Plus de 95% de réussite en Fédération Wallonie-Bruxelles). En effet, la réalité est bien plus triste et désolante. Sur les 467 enfants de 6<sup>ème</sup> primaire de notre réseau officiel, *combien d'enfants ont réussi leur CEB avec moins de 70% ? Combien l'ont réussi avec moins de 60 % ? Combien enfin l'ont réussi en flirtant avec les 50 % ?* sont des questions qu'il faudrait se poser. Car la majorité de ces enfants, dès leur entrée en première secondaire, vont éprouver des difficultés, parfois insurmontables sans aide extérieure.

De manière plus globale, les chiffres de la FAPEO (Fédération des Associations de Parents de l'Enseignement Francophone) sont interpellants : en fin de primaire en Fédération Wallonie-Bruxelles ce sont 20% des enfants qui ont accumulé du retard scolaire. A ceux-là s'ajoutent tous les enfants qui ne sont pas en échecs mais qui rament pour réussir, avec les conséquences que l'on imagine aisément : perte de confiance en soi, découragement, stress, diminution de l'estime de soi, rejet de l'école, voire dégoût. Genappe n'échappe certainement pas à ces constats.

Dans ce contexte nos responsables politiques prennent-ils suffisamment la situation au sérieux sur la commune de Genappe? Si l'enseignement n'est certes pas une compétence locale il est évident qu'au niveau communal des initiatives peuvent être prises et encouragées.

Pour rappel, il est important de garder à l'esprit l'article 6 du décret Mission (tant pour l'enseignement secondaire que pour l'enseignement primaire) qui devrait motiver les responsables politiques à réfléchir et innover pour essayer d'atteindre les objectifs. Aussi difficiles soient-ils.

**Article 6.** - *La Communauté française, pour l'enseignement qu'elle organise, et tout pouvoir organisateur, pour l'enseignement subventionné, poursuivent simultanément et sans hiérarchie les objectifs suivants :*

- 1° promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves;*
- 2° amener tous les élèves à s'approprier des savoirs et à acquérir des compétences qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie et à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle;*
- 3° préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures;*
- 4° assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale.*

Ainsi qu'en est-il à Genappe des différentes questions ainsi posées par le décret et dans cet article en particulier : Qu'en est-il des apprentissages de la solidarité, de la démocratie ou de la citoyenneté ? Dès leur plus jeune âge il est important d'initier les enfants à ces valeurs, de leur donner la possibilité de s'exprimer sur les questions qui les concernent. Grandir et devenir un citoyen responsable, cela s'apprend. Le décret Citoyenneté doit être appliqué dans chacune des implantations ce qui se traduit notamment par la mise en place d'un conseil d'école régulier. Et ce dans chaque implantation. Qu'en est-il aussi des savoirs et des compétences à acquérir ? Que proposent nos écoles en termes de soutien scolaire des enfants en échecs et en difficultés ? A l'instar de certaines communes du Brabant wallon comme Ottignies-Louvain-La-Neuve et Braine-L'Alleud avons-nous des écoles de devoirs à Genappe, subventionnées par la ville ?

La réponse est assez courte. L'AMO A l'Uche organise un atelier de la réussite scolaire qui prend en charge une quinzaine d'enfants et adolescents en difficultés, deux fois par semaine et ce dans des locaux mis à leur disposition par la commune au centre de la ville (Site de l'Espace 2000). Une école de devoirs gérée par des bénévoles trois après-midis par semaine dans les locaux du Centre culturel prend en charge une dizaine d'enfants....alors que beaucoup d'autres sont sur liste d'attente faute de moyens. Au total ce sont donc moins de 30 enfants qui bénéficieraient de soutien scolaire régulièrement. Notre commune ne devrait-elle pas augmenter son aide en matière de remédiation scolaire pour les enfants et adolescents ? Que ce soit en termes de mise à disposition de locaux, mais aussi de subsides et de répartition géographique. Dans la configuration actuelle du soutien scolaire organisé sur la commune les enfants du centre sont « favorisés ». Qu'en est-il des enfants de Bousval, de Loupoigne, de Glabais, Houtain le Val ou encore ceux de Ways ? Les deux services existant fonctionnent uniquement sur le centre de Genappe et avec des moyens insuffisants en termes de personnel, de locaux, de matériel. Pourtant la commune se préoccupe de la jeunesse, le projet des futurs locaux scouts à Ways en est un exemple récent. Mais un bâtiment neuf, utilisé uniquement le week-end (et encore...) ne devrait-il pas bénéficier de d'autres activités, services, associations ? Pourquoi pas une école de devoirs justement ?

Mais chaque implantation scolaire pourrait aussi en son sein organiser une école de devoirs ou au minimum optimiser les services d'études dirigées. Avec des personnes bénévoles. En effet près de

50% du personnel EDD est volontaire. Ou avec du personnel qualifié rémunéré sur fonds propres. Ou au travers d'un service de tutorat entre jeunes. Il semble évident que l'enseignement à Genappe doit évoluer, tenir compte des réalités de terrain, des réalités des familles, des difficultés d'apprentissages nouvelles, des évolutions technologiques, etc.

### **3. Les équipes éducatives**

Quant aux professeurs...sont-ils suffisamment soutenus et encadrés ? Qu'en est-il des nouveaux arrivés ? Comment se sentent les jeunes instituteurs (trices) qui débudent leur carrière ? En Fédération Wallonie Bruxelles le nombre d'enseignants qui quittent l'enseignement après moins de 5 ans d'ancienneté par découragement est interpellant. Ne faut-il pas soutenir davantage nos instituteurs(trices), en créant des réseaux d'échanges de savoirs, une solidarité, des groupes de parole ? etc. Deux de nos implantations proposent des projets pédagogiques particuliers. L'école de l'Espace 2000 offre aux élèves une pédagogie Freinet. Quant à l'implantation de Baisy-Thy elle démarre sa sixième année en immersion linguistique. En 6 ans c'est une centaine d'enfants en plus qui sont arrivés dans l'école convaincus par ce projet pertinent. Toutefois...5 institutrices néerlandophones ont quitté le projet. 2 au moins ont démissionné. On ne peut expliquer ces départs uniquement par leur salaire moins attractif qu'en Flandre. Ça serait trop simple. Les instituteurs (trices) sont-ils suffisamment soutenus dans leur travail ? Et est-ce que tout est mis en place pour intégrer au mieux les instituteurs néerlandophones au sein des équipes en place ? Enfin ces projets sont-ils évalués ? Pour l'immersion, cela a été demandé par des représentants des parents en Conseil de participation en 2010-2011....mais les réponses sont en attente depuis. L'immersion montre ses faiblesses. En cette rentrée 2013, les enfants de 3<sup>ème</sup> primaire n'ont pas d'institutrice néerlandophone. Le nombre d'heures de cours en néerlandais est alors revu à la baisse (25% seulement). Elles seront assurées par une régente.

### **4. Le bien-être à l'école**

Le bien être à l'école est une des conditions de l'épanouissement de chacun, de la motivation et de la réussite. Optimalisons le bien être à l'école de tous ses acteurs (professeurs, directions, animateurs de l'accueil Extra-scolaire, parents, enfants). ..Notamment autour de projets d'école motivants parce que pensés, imaginés, mis en place ensemble dans des conseils de participation dynamiques. Améliorer le bien-être à l'école c'est aussi garantir la promotion de la santé, du sport et des cantines de qualité (avec des produits issus de l'agriculture locale et/ou bio) ; une clarification et une diminution des coûts scolaires ; un accueil extra-scolaire de qualité pour tous les enfants de toutes les écoles communales. A ce niveau, pourquoi l'accueil de l'ISBW (Intercommunale Sociale du Brabant wallon) est-il proposé uniquement dans une des implantations communales ? Pourquoi tous les enfants de Genappe ne peuvent-ils pas bénéficier de cet accueil de qualité ?

Pour conclure, gardons à l'esprit que la jeunesse est notre seule vraie richesse. Nous devons nous en préoccuper. Et même si les moyens financiers sont insuffisants, essayons la créativité, la réflexion ensemble. Changeons nos habitudes, ouvrons les écoles en soirée, recrutons des bénévoles motivés et qualifiés pour lutter contre les difficultés scolaires des enfants. Mettons en place un vrai travail d'équipe autour de la question de la remédiation scolaire. Optimalisons le bien être à l'école de tous ses acteurs.

Aujourd'hui...comme sur ces bulletins scolaires...à notre tour de noter sur celui de notre commune « *Peut (certainement) mieux faire* ». Cessons de répéter que les parents démissionnent. Cessons de cautionner ce discours immobiliste. S'ils démissionnent il y a plus que probablement des raisons. Par ailleurs les parents n'ont pas à devenir des enseignants le soir. Acceptons que l'enseignement doit changer et s'adapter. En tant que Pouvoir Organisateur, la commune doit tout mettre en place pour en assumer les missions. Acceptons que l'échec scolaire a changé, que les enfants d'aujourd'hui n'ont rien à voir avec ceux d'il y a 20 ans. Adaptons-nous à ces réalités...Faisons de Genappe une vraie commune du bien-être scolaire des enfants et des jeunes. Espérons que la rentrée prochaine, celle de 2014...soit une rentrée plus forte, avec des initiatives, des innovations. Au profit des enfants d'abord.

Anne Beghin

Conseillère communale Ecolo